

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Situation de crise sanitaire : l'IFSI Saint Vincent fortement mobilisé**

Depuis le lundi 16 mars 2020 l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) Saint Vincent, établissement de la Fondation Vincent de Paul, n'accueille plus ses 335 élèves aides-soignants et étudiants infirmiers dans ses murs.

La grande majorité est en stage "sur le terrain", dans les cliniques du Groupe Hospitalier Saint Vincent, dans les maisons de retraite de la Fondation Vincent de Paul ou dans d'autres établissements (maisons de retraite, Maisons d'Accueil Spécialisées...).

Selon les directives de la Direction Générale de l'Offre de Soins, certains poursuivent les stages commencés avant le confinement, les autres les ont rejoints sans attendre les périodes planifiées, afin de soutenir les équipes, chacun selon leur niveau de formation.

Tous les élèves et étudiants sont sensibilisés dès le début de la formation aux bonnes pratiques en hygiène (lavage des mains, nettoyage des surfaces, soins au patient) et sur les conduites à tenir en cas de nécessité d'isolement de patients, ce qui est le cas pour ceux qui sont atteints du covid-19. De plus, dès le début de la mobilisation, les cours d'hygiène qui n'avaient pu être dispensés en amont ont été mis en ligne sur la plateforme informatique de cours pour les étudiants.

Si le contexte actuel rend plus complexe le tutorat exercé par les équipes soignantes, les élèves aides-soignants et les étudiants infirmiers de première année participent néanmoins activement et avec compétence à des missions d'aide selon leur niveau de formation : accueil, brancardage, aides à la toilette...

Les étudiants de deuxième et troisième année ont l'équivalence du diplôme d'aide-soignant et, certains d'entre eux peuvent pleinement soutenir les équipes en collaborant sur le type de tâches qui relèvent de cette profession. Les équipes soignantes et leur encadrement soulignent l'importance que ces missions revêtent pour eux et pour la continuité des soins.

Comme les équipes de soins, les élèves et étudiants sont confrontés à des situations exceptionnelles ; les formateurs de l'IFSI restent en lien avec eux et sont à l'écoute de leurs difficultés et de leurs inquiétudes.

Cette situation, si elle ne permet pas aux étudiants d'acquérir des compétences dans les conditions habituelles prévues dans leur cursus, va cependant, malgré le contexte difficile, leur permettre d'être confrontés à des situations dont ils sauront tirer les enseignements pour leur pratique future.

Dans le cadre de cette pandémie, la priorité a effectivement été donnée à l'appui aux équipes et au soin des patients, plus qu'aux activités pédagogiques mises habituellement en œuvre au cours des stages.

Dans cet esprit, la Région Grand Est vient d'annoncer une valorisation financière du travail de ces élèves et étudiants, reconnaissant ainsi le service qu'ils rendent à titre exceptionnel. Les indemnités pour les élèves mobilisés auprès des professionnels de santé sont de 1 400 euros nets mensuels pour les étudiants infirmiers et de 1 000 euros pour les aides-soignants.

Les formateurs sont quant à eux mobilisés, d'une part pour assurer le lien avec les établissements accueillant des stagiaires, et d'autre part garantir la continuité pédagogique afin de tout mettre en œuvre pour que les élèves et étudiants puissent ensuite valider leur formation ou leur semestre dans ce contexte hors normes.

Certains formateurs de l'IFSI Saint Vincent sont aussi sur le terrain soit pour accompagner les étudiants en soins infirmiers, soit en renfort de cadres dans l'établissement support.